



NOTE BREVE et SYNTHETIQUE relative au COMPTE ADMINISTRATIF 2015

L'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015 a modifié les articles L2323-1 et L3313-1 du CGCT, qui prévoit désormais qu'une note brève et synthétique retraçant les informations essentielles devra désormais être annexée au budget primitif et au compte administratif.

Données synthétiques sur la situation financière de l'EPCI :

Code SIREN : 247 000 706

Nom de l'EPCI : Communauté de Communes du Pays Riolais

Régime fiscal : fiscalité mixte

Année de création : 1999

Nombre de communes : 33

Population INSEE au 1^{er} janvier 2015 : 12 056

Population DGF : 12 322

Potentiel fiscal : 1 631 599

Potentiel fiscal par population DGF : 132,41 €

Coefficient d'intégration fiscal (CIF) : 0,62

CIF moyen de la catégorie : 0,35

Dotation d'intercommunalité 2015 : 637 792 €

Dotation d'intercommunalité par habitant : 51,76 €

BUDGET PRINCIPAL :

➤ Section de fonctionnement :

L'année 2015 présente un excédent de fonctionnement de 39 059,35 €

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 7,88% par rapport à 2014, passant de 6.050.851 € à 6.527.768 €, soit +476 917 €

Il faut noter que :

↳ Les nouvelles activités périscolaires (NAP) ont fonctionné sur une année complète (contre 4 mois en 2014) entraînant une augmentation des charges de personnel

↳ dans le cadre de la prise de la compétence scolaire, la Communauté de communes a régularisé un certain nombre de situations, par exemple : vérifications des blocs incendie des bâtiments scolaires, mise en place de marchés de maintenance et de contrôle réglementaire qui n'existaient pas, reprise d'ancienneté des agents scolaires...ect

↳ les charges financières (intérêt des emprunts) ont légèrement diminué (146.798 € en 2015 contre 159.482 € en 2014)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-247000706-20160324-2016052001-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/05/2016

Publication : 20/05/2016

Pour l'"autorité Compétente"

année 2015

Dépenses de fonctionnement par chapitre :

CHAPITRE	CA 2015
011 Charges à caractère général	1 215 808 €
012 Charges de personnel	4 160 075 €
65 Charges de gestion courante	295 277 €
66 Charges financières	146 577 €
67 Charges exceptionnelles	7 349 €
68 Dotations aux amortissements	252 138 €
014 Atténuation de produits	450 544 €
TOTAL	6 527 768 €

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 1,03% par rapport à 2014, passant de 6.796.498 € à 6.866.808 €, soit +70.310 €

Les variations les plus significatives sont :

- ↳ une augmentation des participations des familles au service périscolaire due à une augmentation de la fréquentation du service,
- ↳ plus de recettes des entrées aux 2 piscines communautaires,
- ↳ moins de fonds de péréquation (FPIC) : 68.538 € encaissés en 2015 au lieu de 189.232 € en 2014
- ↳ plus d'aides de l'Etat au titre des contrats aidés car davantage de CAE - CUI signés en 2015
- ↳ davantage d'aide de la CAF au titre de la prestation de service unique et du contrat Enfance (des soldes de 2014 ont été encaissés en 2015)
- ↳ moins de produits exceptionnels : en 2014, la collectivité avait perçu des indemnités d'assurance liés aux sinistres opérés sur le bâtiment scolaire de Boulton (fuite et incendie)

CHAPITRE	CA 2015
013 Atténuations de charges	159 951 €
70 Produits des services	1 256 145 €
73 Impôts et taxes	2 947 879 €
74 Dotations et participations	2 330 383 €
75 Autres produits de gestion courante	23 524 €
76 Produits financiers	0
77 Produits exceptionnels	148 926 €
TOTAL	6 866 808 €

➤ Section d'investissement :

Dépenses :

Les dépenses d'investissement ont augmenté et sont passées de 1 953 564 € à 2 599 902€

CHAPITRE	CA 2015
20 Immobilisations incorporelles	49 934 €
204 subventions d'équipement	37 930€
21 Immobilisations corporelles	771 052 €
23 Immobilisations en cours	1 348 408 €
16 Emprunts	392 578 €
TOTAL	2 599 902 €

Les principales opérations ont concerné :

↳ la mise en accessibilité handicapés des bâtiments scolaires et communautaires : 3 crèches communautaires, les pôles scolaires de Traitiefontaine et de Rioz, la maison communautaire, les gymnases de Rioz et Voray sur l'Ognon, les piscines communautaires, la Maison de Pays, soit : 914.858 € TTC

↳ la fin des travaux de réhabilitation du pôle de Boulton, suite à 2 sinistres et le réaménagement du parking, soit 400.864 € TTC

↳ le solde des travaux d'équipement en aires de jeux extérieures des 2 piscines communautaires, soit 47.901 € TTC

↳ le solde des travaux de réhabilitation de la 3^{ème} tranche du petit patrimoine, soit 324.290 € TTC

↳ l'achat d'une balayeuses : 185.220 € TTC

Recettes :

CHAPITRE	CA 2015
040 Dotations aux amortissements	252 138 €
10 Dotations FCTVA...	1 111 357 €
13 Subventions d'investissement	1 063 807 €
TOTAL	2 427 302 €

Les recettes d'investissement ont augmenté (1 621 087 € en 2014 contre 2 427 302 € en 2015)

↳ les subventions reçues : 455 962 € en 2014 et 1 063 807 € en 2015, principalement dues aux subventions perçues liées aux travaux d'accessibilité handicapés

↳ les dotations : 892 317 € en 2014 et 1 111 357 € en 2015

Ainsi, après reports, le besoin de financement est de 936 004,05 € et sera couvert par l'excédent dégagé de fonctionnement.

BUDGET Ordures ménagères :

➤ Section de fonctionnement :

L'année 2015 a généré un excédent de 54 145,82 €, notamment du au produit de de la Redevance incitative (919 901 € en 2015 contre 908 500 € en 2014 à tarif constant mais avec l'augmentation de la population).

L'aide perçue au titre des aides Eco-emballages a diminué (49 381 € en 2015 contre 70 048 € en 2014)

Les dépenses ont augmenté également : 953 240 € en 2015 contre 929 818 € en 2014, dues à l'augmentation du coût de traitement des ordures ménagères (207 165 € en 2014 et 210 489 € en 2015) et la dépense concernant la cotisation au SYTEVOM et CET de Scey-sur-Saône (270 320 € en 2014 et 284 157 en 2015 avec un reliquat de dépense de 7000 € de 2014, payé en 2015).

➤ Section d'investissement :

Les dépenses d'investissement ont diminué (66 450 € en 2015 contre 79 054 € en 2014) car la collectivité a engagé moins de travaux et moins d'investissement (achats de bacs, de composteurs, d'outillage...) en 2015.

L'excédent d'investissement de l'année est de 89 696,14 € :

↳ dépenses : 66 450 €

↳ recettes : 3 744 € de FCTVA et 152 372 € de dotations aux amortissements

Le résultat cumulé en investissement de 264 936,23 €

BUDGET Annexe : Activités économiques :

➤ Section de fonctionnement :

L'année 2015 a généré un excédent de 98 753 € grâce aux loyers perçus par la location des cellules des 2 Hôtels d'Entreprises communautaires et du bâtiment au Cirque Plume.

Les dépenses ont augmenté : 32 650 € en 2014 contre 34 694€ en 2015, dues en partie à des créances éteintes et les recettes ont légèrement diminué du fait de recettes de loyers moindres (124 434 € perçus en 2014 contre 117 195 € perçus en 2015)

➤ Section d'investissement :

Chaque année le déficit d'investissement cumulé diminue grâce à l'affectation du 1068 (105 955 € en 2015)

Le remboursement du capital de l'emprunt diminue également ; celui-ci sera terminé en 2018.

En 2015, l'Hôtel d'entreprises Technova'1 a nécessité des travaux d'étanchéité à hauteur de 7 750 € HT.

BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT :

L'année 2015 a généré un déficit de 40 687,11 €. Ce budget ne sera équilibré que lorsque toutes les ventes de terrains seront effectives.

En 2015, les principales dépenses ont concerné le solde des travaux et honoraires de la deuxième tranche du Pôle de Développement Economique de RIOZ, le démarrage de la zone de services au centre d'ETUZ et une plate-forme sur l'extension du PDE de RIOZ, pour un total de dépenses de 486 699 € HT.

En recettes, trois terrains ont été vendus (182 523 €) pour une surface de 16 489 m². Des subventions ont été perçues à hauteur de 196 865 €.

Le déficit antérieur reporté de ce budget est de 2 100 157, 27 € au 31/12/2015. La valeur de la disponibilité foncière de la collectivité est à la même date de 2 161 043 €.

BUDGET ANNEXE : SPANC :

L'année 2015 a généré un déficit de 21 945,35 €. Les seules recettes sont les redevances perçues au titre des contrôles d'assainissement non collectif et des remboursements de frais dans le cadre d'une convention passée avec la Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chânois, pour laquelle les techniciennes SPANC de la CCPR effectuent les contrôles.

Le déficit cumulé de ce budget est de 59 422,13 € en fonctionnement et de 1 360,80 € en investissement.